

MAIRIE DE BAZINGHEN

- 62250 -

DEPARTEMENT
DU PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE BOULOGNE/MER

CANTON DE
MARQUISE

INFORMATIONS COMMUNALES OCTOBRE 2012

10^{ème} POTIRONS EN FETE : SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 OCTOBRE 2012



**10^{ème} « POTIRONS EN FÊTE »
BAZINGHEN**

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 OCTOBRE

Tous les 2 ans, les potirons se donnent rendez-vous en octobre à Bazinghen, le samedi 14h-18h et le dimanche 10h-18h. La dynamique association « Bazing » organise les 10^{ème} cucurbitades ! Dans un nouveau cadre très champêtre, les jardiniers et les amateurs de terroir et tradition pourront découvrir les différentes variétés de cucurbitacées : potirons, Calebasses, courgettes, pâtissons, coloquintes. Mais aussi une exposition de calebasses séchées, peintes et de courges-oiseaux. Côté animations : concours du plus gros potiron, gratuit et ouvert à tous (à apporter le 27/10 en journée). Un petit marché permettra de se procurer potirons, pâtissons et autres courges ainsi que des produits à base de courges : tourtes, tartes, confiture, pain et de la bière au potiron ! Le samedi soir et le dimanche midi, un repas cucurbitisque (ou traditionnel) est proposé (15€ réservation conseillée). Rens : 06 46 70 57 19 / 03 21 33 20 97 / lespotironsenfete.free.fr

Extrait du Touz'azimut d'octobre 2012

EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BATIES EN ZONE HUMIDE

Une réunion d'information est organisée le mercredi 24 octobre 2012 à 19h, salle communale de Bazinghen pour les propriétaires et les exploitants de la Basse Vallée de la Slack. Le dispositif sera présenté par Mr Mathieu BOUTIN, animateur du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

La communauté de communes de la Terre des 2 Caps travaille à l'élaboration d'un PLUi, document d'urbanisme unique à l'échelle du canton avec un seul règlement d'urbanisme. Celui-ci devrait être opérationnel fin 2013.

L'orientation générale en matière d'urbanisation vise à concentrer les nouvelles constructions sur l'Arc Urbain et le Bassin Carrier, soit les communes de Marquise, Rinxent, Ferques, Réty, Landrethun le Nord et Leulinghen-Bernes.

Le nombre total de nouvelles résidences principales d'ici 2024 est arrêté à 1325 avec plus de la moitié (765) réservée à l'entité paysagère Arc Urbain et Bassin Carrier.

Les membres de la commission urbanisme de la commune de Bazinghen se sont réunis le 2 août 2012. Concernant l'évolution des zones constructibles sur la commune, ils souhaitent à terme :

- Pour le Bail :
 - faire évoluer la zone 40NAb actuelle en une zone constructible résidentielle,
 - envisager une extension des constructions chemin des bordées vers le moulin de rouge berne,
- Pour le village :
 - maintenir la zone 30NAa en secteur constructible dans le PLUi,
 - envisager une extension des constructions en continuité de la zone 30NAa,
- Pour l'Abbaye : Dans le cadre des polarités, définir cet endroit comme hameau, afin de lui reconnaître une vraie existence et une possibilité de se développer.

Ces demandes ont été transmises à l'intercommunalité en charge d'établir le PLUi. A ce stade de la procédure, nous ignorons si elles seront acceptées.

Un dossier d'élaboration du PLUi est consultable en mairie. Il sert à la concertation avec la population, vous pouvez y apposer vos remarques et observations sur le registre ouvert à cet effet.

SPECTACLE DU CONSEIL GENERAL OFFERT AUX AÎNÉS

Dans le cadre de la semaine bleue, Le Président du Département du Pas de Calais offre à tous les aînés un spectacle présentant les grands succès des années 50 et 60, le mardi 23 octobre à 14h30, Complexe CAPOOLCO à Marquise. Réservation obligatoire au 03.21.30.32.48.

Attention le nombre de places étant limité, la réservation est obligatoire. A noter qu'une seconde représentation se fera le vendredi 16 novembre à 14h30 salle de la Faïencerie à Boulogne sur Mer uniquement pour les personnes n'ayant pu assister à celle de Marquise.

7^{ème} RUN AND BIKE DE BOULOGNE SUR MER : Samedi 13 octobre 2012 après midi

Organisé par Guillaume Brunin - Président du Triathlon Club Boulonnais, et son épouse Clarisse.
Renseignements sur <http://runbikeboulogne.over-blog.com>



Ouverture Réseau Biblio2Caps

www.biblio2caps.fr

Pourquoi ?

Le projet de mise en réseau de la lecture publique au sein de la

Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps est le fruit d'une volonté partagée par l'ensemble des décideurs locaux visant à satisfaire les besoins culturels de la population tout en participant au développement global du territoire.

De ce travail réalisé avec en partenariat avec les 8 bibliothèques municipales de :

Audembert, Bazinghen, Ferques, Landrethun-le-Nord, Marquise, Rinxent, Saint-Inglevert et Wierre-Effroy

est né le réseau des bibliothèques de La Terre des 2 Caps : **Biblio2Caps**

Comment ?

La carte d'adhésion **Biblio2Caps** vous permet l'accès à l'ensemble des huit bibliothèques du réseau.

Où s'inscrire ?

Afin d'harmoniser le fonctionnement du réseau, une bibliothèque de rattachement est fixée pour chaque commune. Vous devez donc vous inscrire auprès de celle-ci. Une fois inscrit, vous pourrez emprunter des documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau dans la limite de : 5 livres, 3 revues (hors dernier n°) pour une durée maximum de 3 semaines, 3 CD, 1 DVD pour une durée maximum de 2 semaines, 1 revue (nouveau) pour une durée maximum de 1 semaine. Les documents devront être rendus dans la bibliothèque d'emprunt.

LIEU D'INSCRIPTION BIBLIOTHÈQUE DE RATTACHEMENT:	HABITANTS
AUDEMBERT	AUDEMBERT - LEUBRINGHEN - TARDINGHEN
BAZINGHEN	AUDINGHEN - BAZINGHEN
FERQUES	FERQUES - LEULINGHEN-BERNES
LANDRETHUN-LE-NORD	LANDRETHUN-LE-NORD
MARQUISE	AMBLETEUSE - AUDRESSELLES BEUVREQUEN - MARQUISE
RINXENT	RETY - RINXENT
SAINT-INGLEVERT	HERVELINGHEN - SAINT-INGLEVERT - WISSANT
WIERRE-EFFROY	MANINGHEN-HENNE - OFFRETHUN WACQUINGHEN - WIERRE-EFFROY

Quel coût ?

Vous habitez La Terre des 2 Caps :

- ✓ Inscription : gratuite
- ✓ Prêt de livres : gratuit
- ✓ Prêt de CD/DVD : gratuit

Vous n'habitez pas La Terre des 2 Caps :

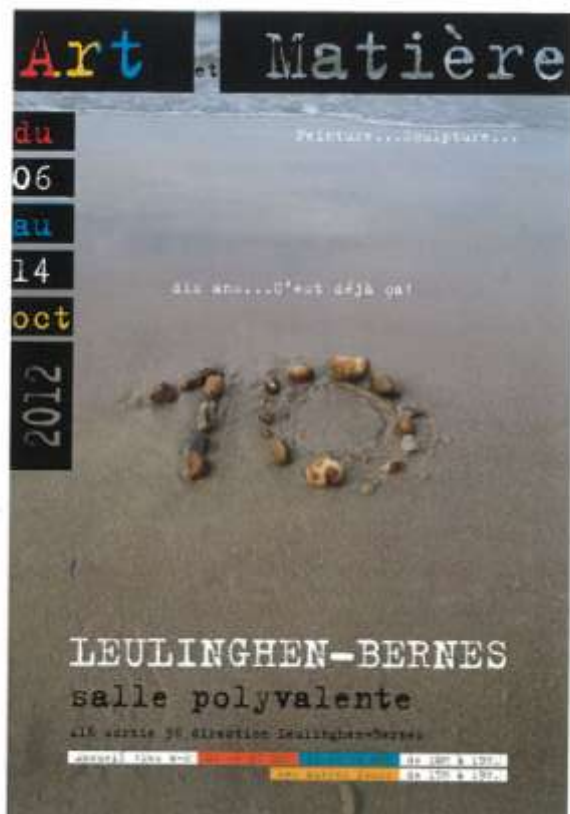
- ✓ Inscription annuelle à Marquise uniquement : 10 € par adulte ou 15 € par famille.
- ✓ Prêt de livres : gratuit
- ✓ Prêt de CD/DVD : gratuit

Jours et heures d'ouverture des bibliothèques

BIBLIOTHEQUES	COORDONNEES POSTALES - JOURS ET HEURES D'OUVERTURE
AUDEMBERT	Rue de la mairie - Tél : 03 21 83 78 52 - bibliotheque.audembert@orange.fr Ouvert : mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 et samedi de 10 h à 12 h.
BAZINGHEN	51 Impasse de la mairie - Tél : 03 21 10 68 12 - grenierenchante@yahoo.fr Ouvert : mercredi de 17 h à 19 h et vendredi de 16 h 45 à 18 h 45
FERQUES	2, rue Elisée Clais - Tél : 03 21 92 17 30 - bibliotheque-ferques@orange.fr Ouvert : mercredi de 14 h à 17 h et samedi de 9 h à 12 h
LANDRETHUN-LE-NORD	7, rue des Montaques - Tél : 03 21 10 65 31 - landrethun.bibliotheque@orange.fr Ouvert : mardi de 13 h 30 à 16 h 30 et samedi de 9 h 30 à 12 h
MARQUISE	14, rue Nationale - Tél : 03 21 92 35 67 - bibliotheque-marquise@wanadoo.fr Ouvert : mardi de 16 h à 18 h, mercredis et samedis de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le jeudi de 10 h à 12 h, le vendredi de 14 h à 17 h
RINXENT	Rue du Général de Gaulle - Tél : 09 54 01 30 51 - bibliotheque-rinxent@orange.fr Ouvert : mardi au vendredi de 15 h à 18 h
SAINT-INGLEVERT	Route des Caps - Tél : 03 21 92 45 15 - commune-de-saint-inglevert@orange.fr Ouvert : mercredi de 10 h 30 à 12 h et samedi de 14 h à 15 h 30
WIERRE-EFFROY	La Place - Tél : 03 21 92 82 80 (mairie) - biblio-wierreeffroy@orange.fr Ouvert : mardi de 17 h 15 à 18 h 15, mercredis et samedis de 16 h 30 à 18 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h 30.

Renseignements et informations : www.biblio2caps.fr

SALON ART ET MATIERE : DU 6 AU 14 OCTOBRE 2012 - SALLE POLYVALENTE DE LEULINGHEN-BERNES



Accueil les week-end des
6 et 7 octobre, et 13 et 14
octobre :
de 10h à 19h.

Les autres jours :
de 15h à 19h.

Commune de Bazinghen - 20 impasse de la mairie - 62250 BAZINGHEN

Tél/fax : 03.21.92.93.00

Email : bazinghen.mairie@wanadoo.fr / site internet : www.bazinghen.fr / Facebook : Commune de Bazinghen

VIE ASSOCIATIVE

- Le Bazing

- **Sortie pédestre chaque 2^{ème} dimanche du mois** – Le point de rendez vous est donné place de la mairie à 8h30. Une destination différente est proposée chaque mois par Mr Jean Luc BACLEZ, Président de l'association.
Le stationnement des véhicules des randonneurs se fait de préférence sur le parking à l'entrée du village, près des terrains de pétanque.
- **Le samedi 27 et le dimanche 28 octobre 2012** : fête des cucurbitacées. Voir en 1^{ère} page.
Le samedi soir et le dimanche midi, un repas cucurbitesque (ou traditionnel) est proposé à 15 €. Réservation conseillée et renseignements au 06.46.70.57.19 et 03.21.33.20.97, et sur Internet : lespotironsenfete.free.fr
- **Vendredi 16 novembre 2012** : Soirée beaujolais nouveau
- **Dimanche 16 décembre 2012** : Après midi fête de Noël pour les enfants de Bazinghen (spectacle, brioche, chocolat chaud, distribution des cadeaux par le père Noël à chaque enfant de la commune)

- Le Comité des fêtes de Bazinghen

- **Le samedi 1^{er} décembre 2012** : Repas de la Saint Eloi à la salle communale.

- Le Club de l'Age d'Or

- Le Club de l'âge d'or se retrouve à la salle communale le 3^{ème} mercredi après-midi de chaque mois. Si vous souhaitez rejoindre ces personnes (à partir de 55 ans) ou prendre des renseignements sur les activités proposées, je vous invite à contacter Mr Francis PRÉVOST, Président, au 03.21.92.87.75.

CENTRE ANTI POISON



Le centre Antipoison interrégional (Nord Pas de Calais, Picardie, Haute Normandie) de Lille vous informe qu'il passe au vert :

0800 59 59 59

Nouveau Numéro d'appel gratuit, depuis tous les postes téléphoniques.

VIE ÉCONOMIQUE

Monsieur Olivier MARETTE, domicilié 79 chemin des bordées, vous informe de la création de la société Ramonage Tubage des 2 Caps. Il vous propose la remise aux normes des conduits, la pose de conduits de cheminée et tubages, la pose de poêles et d'inserts, les ramonages et les tests d'étanchéité avec essai fumigène. Pour le joindre : 03.21.87.94.47, fax : 09.67.14.94.47, email : rt2caps@orange.fr. Devis gratuit sans engagement.

Ramonage Tubage 2 Caps
Evacuation des fumées

Nous vous proposons :

- Remise aux normes des conduits.
- Pose de conduits de cheminée, tubages.
- Pose de poêles, inserts...
- Ramonages, tests d'étanchéité avec essai fumigène.

Prestations de qualité

- Un savoir-faire de + de 20 ans au service des particuliers, des entreprises, des industriels.
- Des techniciens confirmés (Anciens salariés de F&C, MOTTIS et L.S. - J. LAMRANC)
- Une garantie civile et décennale.
- SAV irréprochable.

ATTENTION !!
Le ramonage est obligatoire. Une cheminée mal ou non ramonnée peut provoquer des asphyxies. Le vie n'a pas de prix, pensez-y.

Tel: 03.21.87.94.47 - Fax: 09.67.14.94.47
E-mail : rt2caps@orange.fr



Olivier MARETTE René THOMAS Franck WALLET

TRES IMPORTANT : Voici quelques conseils pour votre sécurité !

- 1 - Contrôler et entretenir chaque année vos appareils de chauffage et de production d'eau chaude.
- 2 - Ventiler et aérer votre logement, même en hiver et ne jamais boucher les entrées d'air.

Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits de cheminée au moins une fois par an par une entreprise qualifiée, inscrite à la Chambre des Métiers et exigez un certificat de ramonage.

Pas de fumée sans feu Ni de feu sans ramonage !!
Faire ramoner sa cheminée, c'est assurer votre sécurité.

RT2CAPS est votre solution !!!!

Un artisan qui s'engage

5% de remise sur présentation du flyer

Votre satisfaction, fait notre réputation...

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX DU 35 AU 546 RUE DE LA FONTAINE

Nous restons en attente de l'intervention de France Télécom pour le basculement des réseaux téléphoniques et la dépose des réseaux aériens. Après un engagement écrit de France Télécom en novembre 2011 pour une intervention sur le 1^{er} semestre 2012, nous devons faire face à un report début 2013 pour des raisons budgétaires, leurs crédits 2011 ayant été dépassés de plus de 2 millions d'euros.

TRAVAUX DE VOIRIE DU CONSEIL GÉNÉRAL SUR LA RD191^{E1}

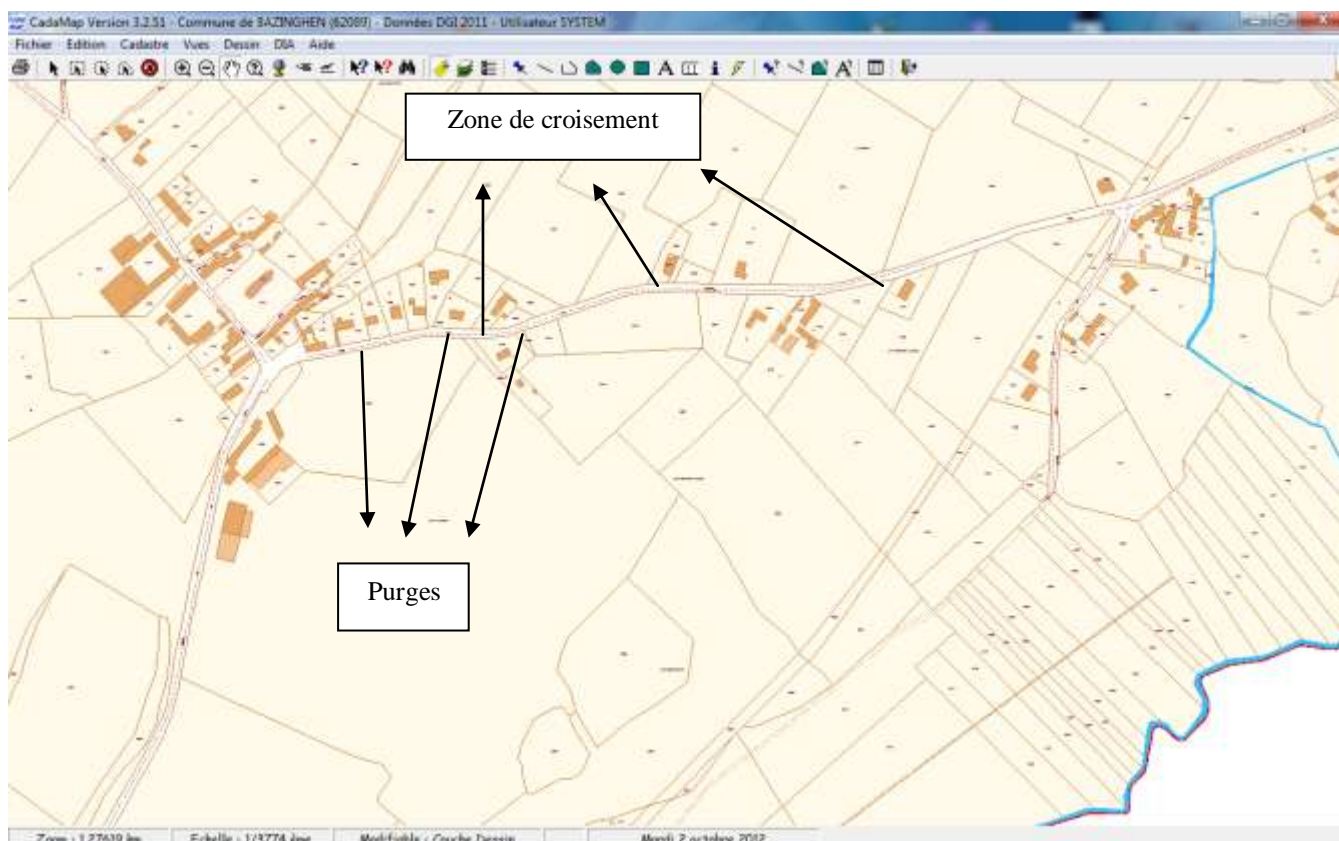
Ces travaux sont prévus à partir du 1^{er} octobre pour une période de 3 à 4 semaines et se dérouleront en 2 phases :

- **1^{ère} phase** : de la rue du marais à la fontaine Saint Eloi,
Travaux prévus :
 - Réfection complète de la chaussée sur 3 zones (purges),
 - Création d'une poutre en rive droite de la chaussée dans le sens de la descente,
 - Création de 3 zones de croisement (refuges) pour sécuriser la circulation des véhicules sachant que ces zones ont été choisies après des essais réalisés avec les transports scolaires PILON et qu'elles seront interdites au stationnement,
 - Pose d'un revêtement,

- **Seconde phase** : de la rue du marais au Christ Roi,
Travaux prévus :
 - Création d'une poutre en rive droite et en rive gauche de la chaussée.
 - Dans le virage du Bail : Borduration en accotement et marquage au sol en résine pour le déplacement des piétons (travaux de sécurité à la charge de la commune et subventionnés à 50% par le Conseil Général).

Les travaux prévoient un élargissement modéré de la chaussée (environ 20 cm), soit une largeur totale de 4,5m au final afin que les conducteurs restent prudents et ne soient pas tentés par la vitesse.

Conformément à l'arrêté de voirie du 20 septembre 2012, la circulation est interdite à l'endroit des travaux, sauf pour les riverains. Le ramassage scolaire est maintenu aux abribus habituels.



DERNIERS TRAVAUX COMMUNAUX

Travaux de peinture sur la façade arrière de la salle communale.



Avant



Après



Avant



Après

Ces travaux ont été faits en régie par notre adjoint technique, Mr Bernard DELEU.

RADAR PÉDAGOGIQUE TEMPORAIRE

A la demande de la commune, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, a mis à disposition temporairement au lieu dit l'Abbaye, un radar pédagogique du 20 juin 2012 au 16 juillet 2012. Celui-ci a permis notamment de mesurer la vitesse des automobilistes et de les informer immédiatement de leur vitesse réelle constatée.

L'analyse des résultats confirme la dangerosité de cette zone : 1/3 des conducteurs sont au dessus de la vitesse autorisée avec 3 conducteurs enregistrés à plus de 110 km/h.

Lors du prochain conseil municipal, il y aura lieu de réfléchir à une mise en sécurité des hameaux de l'Abbaye et de Colincthun.

ECOLE DE LA HAUTE TERRE

Notre école fait partie du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Audinghen Bazinghen. La répartition des enfants des 2 communes se fait de la façon suivante :

Commune	Classe	Enseignante	Effectif rentrée septembre 2012
Audinghen	Petite maternelle et moyenne maternelle CE1 – CE2 CM1 – CM2	Mme Sylvie BOUILLAUT	30 élèves
		Mme Pascale VISEUX	19 élèves
		Melle Isabelle BEAUDRAT	17 élèves
Bazinghen	Grande section de maternelle Cours préparatoire	Mme Marie DECROOCQ, Directrice	20 élèves

Nous devons rester mobilisés et attentifs aux effectifs de notre RPI. C'est pourquoi, si vos enfants sont en âge d'intégrer l'école, je vous invite à vous rapprocher de Mme Marie DECROOCQ, directrice du RPI au 03.21.92.93.17, de préférence le mardi, jour de la décharge administrative.

Je rappelle la gratuité de l'école primaire communale. De plus, il existe un ramassage scolaire, une garderie le matin et le soir (0.30 € le ¼ d'heure) ainsi qu'une cantine dans chaque commune (**3.20 € le repas**).

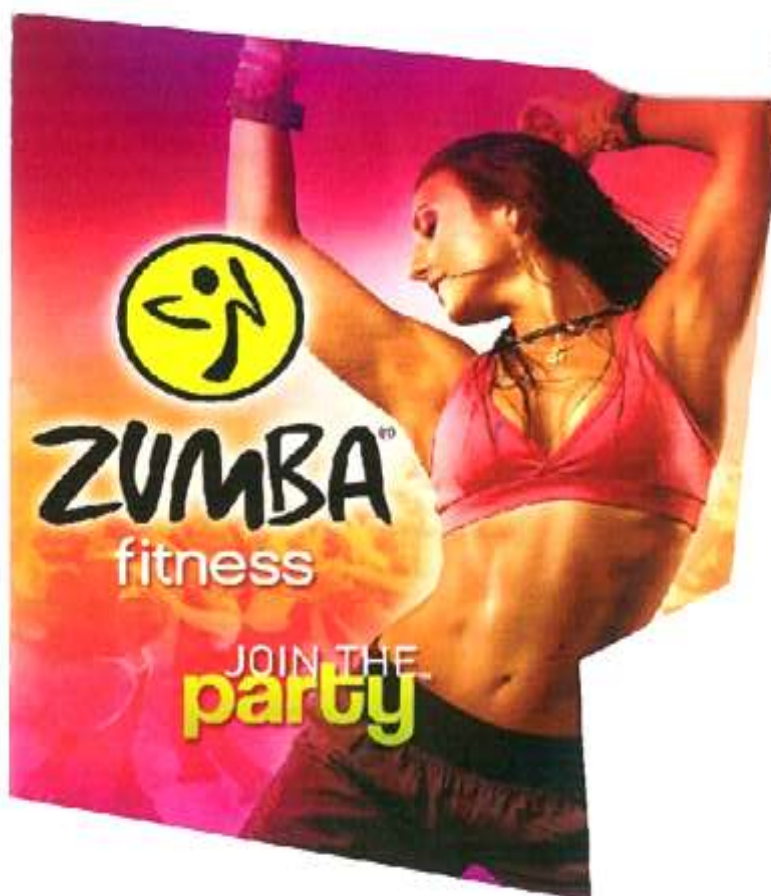
Les activités du RPI Audinghen Bazinghen

Cours de Zumba à la salle communale de Bazinghen : chaque **lundi, 2 créneaux horaires vous sont proposés : de 18h30 à 19h15 et de 19h30 à 20h15**, sauf pendant les grandes vacances scolaires. Durée : 45 minutes. Participation demandée : **3 € / personne**.

A ce jour, les inscriptions sont closes. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de Mme Edith DEMILLY au 03.21.99.79.91. ou Mme Stéphanie SIMON au 06.47.25.64.93. pour se faire connaître et se faire préinscrire en cas de désistement éventuel.

SOIRÉE ZUMBA PROPOSÉE PAR LA CAISSE DE L'ÉCOLE DU RPI AUDINGHEN BAZINGHEN

Samedi 17 novembre 2012 à la salle communale d'Audinghen soirée spéciale Zumba



Programme de la soirée

- * 45 mn de zumba
- * 30 mn de pause avec collation
- * 45 mn de zumba

Tarif :

10 Euros/pers

Ouverture des portes à 19h15
début du cours à 20h00.

Paieiment à la réservation.

Les bulletins seront
disponibles en Mairie
d'Audinghen ou Bazinghen,
ou sur internet à l'adresse
suivante :

celineargentin@orange.fr

Pour le règlement veuillez l'envoyer

à Céline Argentin
Le clos des Breux
62179 AUDINGHEN

Places limitées

En cas d'accident nous nous déchargeons de toute responsabilité

Réservation souhaitée
avant le Lundi 12
novembre 2012

SALON DE L'ÉTUDIANT À CALAIS

**Rendez vous au Forum Gambetta à Calais
Le mercredi 14 novembre 2012
De 8h30 à 18h**

Le salon est construit autour du thème « Bien choisir ses études, bien choisir son métier ». Il permettra d'informer au mieux les étudiants, lycéens, parents sur la poursuite des études post bac et sur les métiers des différents secteurs d'activité. L'objectif est d'amener les intéressés à construire leur avenir professionnel par la connaissance des formations existantes sur le Calaisis et le Boulonnais.

RAPPEL : RESPECT DE LA VOIRIE ET DES ACCOTEMENTS

Les pouvoirs de police du maire stipulent : « Le maire doit assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ainsi que la propreté de ces voies. Il peut réprimer les dépôts, déversements, déjections et projections de toute matière ou objet de nature à nuire, de quelque manière que ce soit, à la sûreté ou à la commodité du passage ou à la propreté de ces voies ».

Pour la propreté et l'accueil dans notre commune, j'invite chacun à veiller au respect de la propreté de la voirie et des accotements (**déjections canines**, projections d'engins, déversements, dépôts).

DIVAGATION DES CHIENS ET DES CHATS (ARTICLE L911-11 DU CODE RURAL)

Il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cent mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

LES DERNIÈRES NAISSANCES

- Cléance GRAS COUSIN, née le 24 août 2012, fille de Amélie COUSIN et Sylvain GRAS, domiciliés 49, chemin des bordées.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnes qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales, ou qui ont changé de commune de résidence, doivent solliciter leur inscription à la mairie au plus tard le 31 décembre. L'inscription sur les listes électorales **est indispensable** pour pouvoir voter.

COMMANDE GROUPEE DE FUEL

La commande groupée de fuel en septembre 2011 avait remporté un franc succès avec 13 200 l de fuel premier sur 11 points de livraison différents. L'entreprise BIDAL de Coulogne avait été retenue après la remise de prix de 3 entreprises. Prix du litre : 0.816 € TTC compte tenu de la quantité, prix par 1000 l : 0.848 €, soit une économie de 32€ pour 1000 litres.

Je vous propose de réorganiser une commande groupée de fioul domestique premier pour le début de l'hiver. Les personnes intéressées voudront bien retourner le coupon réponse ci-après **avant le 11 octobre 2012.**

Une consultation sera ensuite réalisée auprès de 3 fournisseurs avec une demande de livraison aux environs du 15 octobre. Charge à chacun de régler individuellement sa facture.

MAIRIE

La permanence de la mairie se tient le **mardi et le vendredi de 16h à 19h**. Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie au 03.21.92.93.00 le mardi toute la journée, le mercredi matin, le jeudi matin et le vendredi après midi. **En cas d'urgence**, vous pouvez joindre Mr Raphaël DELATTRE, maire au 06.74.95.20.47 ou Edith PIERRU, secrétaire de mairie au 06.76.26.00.09.

Le Maire,
Raphaël DELATTRE



COMMANDE DE FUEL

Je soussigné(e) domicilié(e) à Bazinghen, souhaite être associé(e) à la commande groupée de fuel domestique supérieur organisée en octobre 2012 par la commune de Bazinghen.

Quantité souhaitée : litres.



:

Le

Signature